

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1273 portant nomination aux emplois spéciaux de techniciens de la Santé Publique

n° 1273

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 novembre 1960

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1960

Date du numéro
31 décembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont nommés aux emplois spéciaux de techniciens de la Santé Publique créés par l'arrêté n° 60/63/SPCG du 26 septembre 1960. les infirmiers du cadre local ci-après désignés : Art. 2.— La nouvelle rémunération prévue par le présent arrêté est exclusive de la prime de technicité. Art. 3.— Les dispositions du présent arrêté seront enregistrées, publiées et communiquées partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Y de DARUVAR.